

Addendum au Document d'Assemblée générale mixte du 26 juin 2019

Complément à l'ordre du jour arrêté par le Directoire

CNIM a initié un projet de simplification de l'organisation juridique du Groupe visant à aligner celle-ci sur l'organisation opérationnelle existante.

Compte tenu de l'avancement du processus d'information-consultation des instances représentatives du personnel dans le cadre de ce projet et de l'avis rendu par ces dernières le 14 mai 2019, le Directoire a pu compléter l'ordre du jour de l'Assemblée Générale convoquée le 26 juin 2019.

En conséquence, l'ordre du jour arrêté par le Directoire est complété par l'inscription de plusieurs nouvelles résolutions relatives à ce projet de simplification.

Aussi, les actionnaires de la société CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES DE LA MEDITERRANEE - CNIM sont avisés qu'une Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire se tiendra le 26 juin 2019 à 15h00 au siège social de la société, 35 rue de Bassano – 75008 PARIS afin de délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après.

Ordre du jour

A titre ordinaire :

- Lecture du rapport de gestion du Directoire intégrant les éléments sur la gestion du groupe, auquel est joint le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil de Surveillance prévu par les dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce ;
- Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport sur le gouvernement d'entreprise établi par le Conseil de Surveillance prévu par l'article L. 225-68 du Code de commerce ;
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et des opérations qui sont traduites dans ces comptes ;
- Quitus au Directoire et aux membres du Conseil de Surveillance ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées ;
- Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Sophie Dmitrieff ;
- Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Alain Sonnette ;
- Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes titulaires et suppléants ;
- Fixation du montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil de Surveillance ;
- Autorisation à donner au Directoire à l'effet d'opérer sur les actions de la Société ;
- Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables au Président du Directoire, aux membres du Conseil de Surveillance et de ses comités et au Président et Vice-Président du Conseil de Surveillance ;

SIÈGE SOCIAL - DIRECTION GÉNÉRALE : 35 RUE DE BASSANO - 75008 PARIS - FRANCE

TÉLÉPHONE : +33 (0)1 44 31 11 00 • TÉLÉCOPIE : +33 (0)1 44 31 11 30 • EMAIL : contact@cnim.com • www.cnim.com
CNIM S.A. : Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 056 220 €
R.C.S. Paris B 662 043 595 • SIREN 662 043 595

- Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 à Monsieur Nicolas Dmitrieff en qualité de Président du Directoire ;
- Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 à Madame Christiane Dmitrieff en qualité de Présidente du Conseil de Surveillance ;

A titre extraordinaire :

- Lecture du rapport du Directoire ;
- Lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur l'autorisation à donner de réduire le capital par annulation d'actions propres ;
- Autorisation à donner au Directoire à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions propres détenues par la Société dans la limite de 10% du capital social par période de vingt-quatre mois ;
- Lecture du rapport des commissaires à la scission sur l'apport partiel d'actif par CNIM SA à la société CNIM Environnement & Energie EPC ;
- Apport par CNIM SA de sa branche d'activité Environnement EPC à la Société CNIM Environnement & Energie EPC par voie d'apport partiel d'actif soumis au régime juridique des scissions ;
- Lecture du rapport des commissaires à la scission sur l'apport partiel d'actif par CNIM SA à la société CNIM Environnement & Energie Services ;
- Apport par CNIM SA de sa branche d'activité Environnement Services à la Société CNIM Environnement & Energie Services par voie d'apport partiel d'actif soumis au régime juridique des scissions ;
- Lecture du rapport des commissaires à la scission sur l'apport partiel d'actif par CNIM SA à la société CNIM Environnement & Energie O&M ;
- Apport par CNIM SA de sa branche d'activité Environnement O&M à la Société CNIM Environnement & Energie O&M par voie d'apport partiel d'actif soumis au régime juridique des scissions ;
- Lecture du rapport des commissaires à la scission sur l'apport partiel d'actif par CNIM SA à la société CNIM Systèmes Industriels ;
- Apport par CNIM SA de sa branche d'activité Systèmes Industriels à la Société CNIM Systèmes Industriels par voie d'apport partiel d'actif soumis au régime juridique des scissions ;
- Lecture du rapport des commissaires à la scission sur l'apport partiel d'actif par CNIM SA à la société CNIM Mutual Services ;
- Apport par CNIM SA de sa branche d'activité prestation de services administratifs communs à la Société CNIM Mutual Services par voie d'apport partiel d'actif soumis au régime juridique des scissions ;
- Pouvoirs à conférer au Président du Directoire pour mettre en œuvre les opérations d'apport envisagées
- Changement de dénomination sociale de CNIM SA et modification corrélative des statuts ;
- Aménagement de l'objet social de CNIM SA et modification corrélative des statuts ;

A titre ordinaire et extraordinaire :

- Pouvoirs en vue des formalités.